



Rentrée 2020

publié le 28/08/2020

Descriptif :

La rentrée 2020 aura lieu le mardi 1er et le mercredi 2 septembre

LA RENTREE SCOLAIRE EST FIXEE AU :

• Mardi 1er septembre 2020 pour les élèves de 6ème

Accueil au collège à 8 h 25, les parents sont autorisés à être présents, avec un masque, pour l'appel des classes. Prévoir un pique nique pour le déjeuner.

La journée se termine à 17h00, les élèves de 5ème, 4ème et 3ème n'auront pas cours ce jour là.

• Mercredi 2 septembre 2020 de 8 h 25 à 12h25

Rentrée de tous les élèves 6ème, 5ème, 4ème et 3ème.

Il suffit aux élèves d'apporter, 1 agenda, 1 cahier de brouillon, des feuilles de copie.

PREVOIR UN SAC CONVENABLE POUR EMPORTER DANS DE BONNES CONDITIONS LES MANUELS SCOLAIRES ET 2 MASQUES PAR JOURNEE

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE

[livret-parents-rentree-2020](#)



Avant de quitter la maison



En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.
Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.

À l'arrivée à l'école



Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.
Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans les écoles :
- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

Tout au long de la journée

Port du masque



- Pour les enfants de moins de 11 ans, le port du masque n'est pas adapté mais la plus grande distance possible est recherchée entre chaque table.
- Pour tous les élèves à partir de 11 ans, le port du masque est obligatoire.

Hygiène des mains



Les élèves se lavent les mains, a minima :
- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.

Comment bien se laver les mains ?

Le savon au savon pendant 30 secondes.
Séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre.

À noter : à l'école maternelle et élémentaire, le gel hydroalcoolique est utilisé sous la surveillance d'un adulte.

À la cantine



- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Dans les zones qui le nécessitent, les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.

Dans la cour de récréation



- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bains est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.

Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?



L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.

Après la classe



- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes.

Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente.
Les familles seront accompagnées selon leurs besoins.
Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr